

Des rapports font régulièrement état de mesures de répression à l'encontre des Ogonis qui vivent dans la partie riche en pétrole du delta nigérian et qui ont protesté contre la dégradation de l'environnement de cette région. On a moins d'informations quant à la question de savoir si d'autres groupes ethniques, religieux ou minoritaires sont particulièrement visés. Certaines organisations féminines ont laissé entendre qu'elles pourraient jouir d'une plus grande liberté politique que les organisations masculines, que le gouvernement considère comme une plus grande menace. Malgré l'arrestation de journalistes, le régime tolère certaines publications qui le critiquent.

### POSITION DU CANADA

Le Canada a été au premier plan des efforts du Commonwealth en faveur d'un plus grand respect des droits de l'homme au Nigéria et a déjà mis en oeuvre un certain nombre de mesures recommandées par le GAMC : réduction de la représentation diplomatique, interdiction de la coopération et des attachés militaires, mise en place de restrictions en ce qui concerne la délivrance de visas aux membres du régime et à leurs familles, et interdiction des contacts sportifs. Il se peut que ces mesures aient contribué à la décision du Nigéria de fermer son haut-commissariat à Ottawa, officiellement pour des raisons économiques.

Le refus du gouvernement nigérian de délivrer un visa à tous les membres de la délégation canadienne a empêché le Canada de participer à la réunion du GAMC, en novembre dernier à Abuja. Le Nigéria a profité de cette réunion pour défendre sa performance dans le domaine des droits de la personne et porter des attaques véhémentes contre les pays qui critiquent ses actions (principalement le Canada et le Royaume-Uni).

En tant que membre du Commonwealth et signataire de la Déclaration de Harare de 1991, le Nigéria a accepté l'obligation de mettre en place un système démocratique respectueux des droits de la personne. Accepter la corruption et les violations des droits de l'homme serait, de la part du Commonwealth, renoncer à ses valeurs communes. Les tentatives faites en vue d'engager un dialogue bilatéral n'ont rien donné jusqu'ici. Le Canada a l'intention de poursuivre son action en faveur d'une politique nigériane plus respectueuse des droits de la personne et des normes démocratiques. Le Canada maintient un engagement constructif et a établi un fonds de 2,2 millions de dollars pour l'essor de la démocratie et la création de capacités afin de fournir une aide pratique à la démocratie au Nigéria, en Gambie et en Sierra Leone. On a eu à maintes reprises recours à ce fonds pour renforcer la société civile par l'entremise des organisations non gouvernementales.